

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEL-CENSOIR

EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2014

Maire : MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE Bertrand

Secrétaire : COLLINOT Anne

Présents : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE, Monsieur Michel GUILBERT, Monsieur Jacques TOUBOULIC, Monsieur Georges SEBILLAUT, Monsieur Jean-Louis DROUARD, Monsieur Antonin GIBERT, Madame Patricia NOREL, Mademoiselle Mélanie BRESSION, Madame Anne MILLOT, Madame Laurence HOURLIER, Monsieur Gérard JOVET, Monsieur Dominique GUERIN DE VAUX, Mademoiselle Caroline DALLE-NOGARE, Madame Anne COLLINOT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte rendu de la séance précédente

Ordre du jour:

- Intervention de l'ONF
- Tarif de droit de place pour les bateaux stationnés à la halte nautique à l'année
- Validation du plan de financement de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 2014
- Signature de convention avec la Direction Générale des Finances concernant la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière des collectivités
- Renouvellement de la cotisation 2015 à Stations Vertes
- Renouvellement du bail précaire à la société SARL ACACIAS
- Délibération décidant d'opter pour le choix de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement
- Délibération autorisant le Maire à lancer une consultation pour retenir un bureau d'études pour la mise en place d'un marché d'appel d'offre de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement
- Délibération autorisant le Maire à demander une prolongation de 3 mois du contrat de délégation du service d'assainissement avec VEOLIA, afin

de pouvoir lancer les marchés d'appels d'offres pour l'eau et l'assainissement simultanément.

- Adhésion au service missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour le remplacement de la secrétaire lors de ses congés.
- Décision modificative pour travaux sylvicoles dans la forêt communale
- Délibération autorisant le Maire à signer une convention d'occupation temporaire(COT) avec VNF
- Bilan de la saison touristique du Point Informations Tourisme
- Choix du menu pour le repas de la Saint Potentien
- Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie
- Courriers divers

1. INTERVENTION DE L'ONF

Après avoir présenté la gestion des bois communaux de Châtel-Censoir, l'agent de l'ONF propose de créer un chemin de desserte afin de valoriser les coupes de bois communaux.

2. TARIFS DES DROITS DE PLACE DES BATEAUX A LA HALTE NAUTIQUE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide des tarifs de droit de stationnement à l'année ou à la saison pour les bateaux qui stationnent à la halte nautique :

pour toute l'année du 1er janvier au 31 décembre : 1000,00 €

pleine saison du 1er avril au 31 octobre : 750,00 €

morte saison du 1er novembre au 31 mars : 500,00 €

3. VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DETR EN FONCTIONNEMENT POUR 2014

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide et adopte le plan de financement de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en dépenses et recettes de fonctionnement pour 2014 concernant l'opération Relais de Services Publics de Châtel-Censoir. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la subvention DETR de fonctionnement pour 2014.

4. MISE EN PLACE DE LA DEMATERIALISATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la mise en place de la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière du budget de la commune, du CCAS, du service de l'eau et de l'assainissement.

Il autorise le Maire à signer cette convention avec le Comptable du Trésor Public, le Président de la Chambre Régionale des Comptes et le Directeur Départemental des Finances Publiques.

5. RENONCIATION D' ADHESION A STATIONS VERTES

A 13 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de ne plus adhérer au label Stations Vertes à compter du 1er janvier 2015, en raison du coût important de la cotisation (850,00 €) et de la situation financière de la commune.

6. RENOUELEMENT DU BAIL PRECAIRE D'ACACIAS SARL

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail précaire à la société ACACIAS SARL représentée par M. Eric SEGUIN à compter du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.

7. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE SERVICE DE L'EAU

En raison du terme du contrat en date du 30 juin 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'opter pour un service de délégation de service public par contrat pour l'exploitation par affermage concernant le service de distribution d'eau potable de la commune de Châtel-Censoir.

8. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT

En raison du terme du contrat en date du 14 mars 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'opter pour un service de délégation de service public par contrat pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement de la commune de Châtel-Censoir.

9. DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DUREE DU CONTRAT D'AFFERMAGE ASSAINISSEMENT

Afin de pouvoir lancer une seule consultation de marché public pour les deux services eau et assainissement de la commune, il est nécessaire de prolonger le contrat d'affermage du service assainissement avec VEOLIA jusqu'au 30 juin 2015, date à laquelle se termine le contrat d'affermage du service de l'eau potable de la commune avec VEOLIA..

10. CONSULTATION POUR L'AFFERMAGE DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer une consultation pour retenir un cabinet d'études afin de pouvoir passer à la même date un contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable et un contrat pour l'exploitation par affermage du service assainissement de la commune.

11. ADHESION AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CDGC 89

A l'unanimité le Conseil Municipal décide l'adhésion à compter du 1er octobre 2014 au service missions temporaires du Centre de Gestion de l'Yonne

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mise à disposition par le Centre de Gestion de l'Yonne et autorise le Maire à signer la convention dès lors que cela sera nécessaire.

Le Conseil Municipal mentionne que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

12. VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES POUR LE PROGRAMME ONF

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DEPENSES
023	Virement à la section d'investissement		10500.00
7022	Coupes de bois	10500.00	
TOTAL :		10500.00	10500.00
INVESTISSEMENT :		RECETTES	DEPENSES
2117 - 177	Bois et forêts		10500.00
021 - 00	Virement de la section de fonctionnement	10500.00	
TOTAL :		10500.00	10500.00
TOTAL :		21000.00	21000.00

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives (voir tableau ci-dessus).

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes

13. SIGNATURE DE CONVENTION AVEC VNF

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention d'occupation temporaire (COT) avec Voies Navigables de France (VNF) qui prend effet le 1er août 2014 pour se terminer le 30 septembre 2015.

14. BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE DU PIT

La commission tourisme s'est réunie le 26 septembre 2014. Mme Bostyn, Directrice du VVF, M. Maguet propriétaire du gîte "Maison-Joli", M. Demanche, et M. Chêne, Maire de Lichères sur Yonne, ont été conviés à cette réunion.

Mme Cadore, responsable du PIT a fait savoir que la saison touristique était en progression de 10% par rapport à la saison 2013. Elle constate toutefois que les audio-guides n'ont pas été utilisés par les vacanciers. Il serait souhaitable que l'on destine le budget de location des audio-guides à la confection de dépliants touristiques, ainsi qu'au recrutement d'un guide touristique une fois par semaine. M. le Maire de Lichères sur Yonne fait remarquer que la commune de Vézelay a une capacité d'hébergement insuffisante pour accueillir les touristes alors que l'offre de Châtel-Censoir est non seulement plus importante mais plus variée (camping, VVF, gîtes, chambres d'hôtes)

15. CHOIX DU MENU DE LA SAINT POTENTIER

Les élus optent pour le menu à 32,00 € avec les vins et les cafés.

16. NOUVEAUX HORAIRES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le Maire communique les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat au public dès le 1er septembre 2014:

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00

17. AMENAGEMENT DU CPI

L'architecte s'étant trompé sur la date des décomptes généraux définitifs des entreprises qui ont aménagé le CPI, il a été nécessaire de prendre une délibération en séance afin de pouvoir régler leurs factures sans leur infliger de pénalités.

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer les pénalités de retard de 12 jours aux entreprises qui ont effectué les travaux d'aménagement du Centre de Première Intervention à savoir :

Lot 1 Charpente Entreprise Jacques LEMAIRE

Lot 2 Plâtrerie Isolation CHEVILLARD et Fils

Lot 3 Electricité Entreprise BEI

Lot 4 Plomberie Entreprise FAVERGEAT SARL

Lot 5 Peinture Entreprise CHEVILLARD et Fils